



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 décembre 2005

**Convention de mise à disposition non exclusive du stade René
Gaillard, des vestiaires et du parking à l'Association LES 12 - 14
NIORT (Athlétisme)**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 décembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 décembre 2005

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2005

DELIBERATION D20050498

Sports

**Convention de mise à disposition non exclusive du stade René
Gaillard, des vestiaires et du parking à l'Association LES 12 - 14
NIORT (Athlétisme)**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Le stade municipal René Gaillard est mis à disposition non exclusive de l'Association Les 12-14 NIORT – Athlétisme – (piste d'athlétisme – un bloc vestiaire – parking extérieur) pour la pratique de la course à pied. Il est proposé de passer une convention de mise à disposition avec cette association pour une période d'une année renouvelable une fois.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention de mise à disposition non exclusive du stade René Gaillard à l'Association Les 12 – 14 NIORT – Athlétisme,
- Autoriser le Maire à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 35 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 10 |

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)